

Primevère oreille d'ours

PRIMULA AURICULA L.

Famille : Primulacées

Priorité d'intervention(*)

5 4 3 2 1

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Franche-Comté	NT
Rareté régionale	Très rare	
Statut de protection	national	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	oui	
Plan régional d'action	2012	
Plan national d'action	-	



Primula auricula
CLICHÉ : É. BRUGEL

Description et risque de confusion

Primula auricula est une plante vivace sempervirente, à longue durée de vie. Elle est dotée d'une rosette de feuilles larges et spatulées, plus ou moins farineuses, à bord ondulé cartilagineux, plaquées sur les rochers. La tige, dressée et dépourvue de feuilles, porte à son sommet une ombelle de trois à vingt fleurs jaunes, plus ou moins odorantes.



Individu de *Primula auricula* en pied de paroi ombragée, roche de Châtard (Baume-les-Dames, 25) CLICHÉ : É. BRUGEL

Biologie et écologie en Franche-Comté

Durant la floraison de la plante, qui a lieu d'avril à mai, certains individus présentent des fleurs à styles plus longs que les étamines, tandis que d'autres ont des étamines plus longues que les styles. Cette particularité permet de limiter l'autofécondation et favorise la fécondation croisée entre deux individus. Les pollinisateurs sont des insectes volants (papillons, abeilles, bourdons, syrphes...).

La dissémination des graines est soumise, dans un premier temps, à la gravité, lorsque les capsules ouvertes libèrent les semences qui tombent en contrebas de la plante. Dans un second temps, la dispersion des graines est rendue possible par la présence sur celles-ci d'un appendice nutritif (riche notamment en lipides) recherché par les fourmis, l'élaïosome. Cet appendice charnu est alors transporté, en même temps que la graine, par les fourmis, jusqu'à la fourmilière. C'est lors de ce transport, ainsi que lors du rejet de la graine en dehors de la fourmilière, après séparation de son élaïosome, qu'une partie des graines pourra germer.



Primula auricula - CLICHÉ : É. BRUGEL

La primevère oreille d'ours a fait l'objet de sélection et d'hybridation horticole depuis le XVIII^e siècle et est fréquemment utilisée pour l'ornement des rocailles, dans une grande variété de coloris.

La primevère oreille d'ours fréquente, en Franche-Comté, les parois et corniches calcaires froides (exposées principalement au nord), suffisamment éclairées ; en effet, un ombrage important réduit sa floraison. Les parois occupées se situent soit le long des vallées encaissées (Doubs, Dessoubre), soit au niveau d'importants affleurements rocheux, mais toujours en contexte forestier, entre 450 et 650 mètres d'altitude. L'espèce se développe dans les anfractuosités des parois, à la faveur de l'accumulation d'humus.

(*) 5 : rare en Franche-Comté mais peu menacé ; 4 : rare en France et Franche-Comté mais peu menacé ; 3 : Action de conservation à court terme ; 2 : conservation prioritaire à court terme ; 1 : hautement prioritaire à court terme

(**) Critères UICN : DD = Données insuffisantes ; LC = Non menacé ; NT = Quasi menacé ; VU = Vulnérable ; EN = En danger ; CR = En danger critique ; RE ? = Eteint régionalement ?

Distribution et état des populations en Franche-Comté

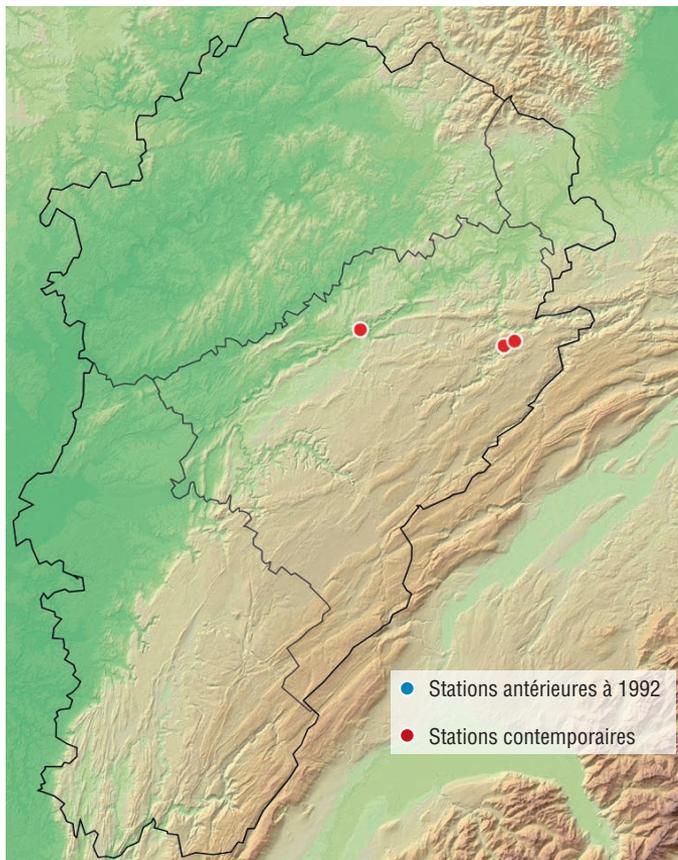
En France, l'espèce se rencontre uniquement sur la façade est, principalement au niveau des Préalpes (Savoie, Vercors et Chartreuse), plus rarement dans le massif du Jura et le Dévoluy. Elle fréquente surtout les étages subalpin et alpin, jusqu'à 2 500 mètres d'altitude.

La première citation régionale date de 1836 et concerne la localité des rochers de Baume-les-Dames (Doubs). Quelques années plus tard, Charles Contejean signale avoir observé une station de la plante « (en 1849) dans les abruptes du Crêt de Châtillon » ; cette localité doit correspondre à la population actuellement connue à la Roche fendue (Fleurey, Doubs). Enfin, la mention faite par Ch. Contejean de la découverte de la plante « (en 1858) (...) dans les rochers de St-Hippolyte » pourrait se rapporter à la localité de la Croix Béneton (Saint-Hippolyte, Doubs), dominant la basse vallée du Dessoubre. Ces trois localités ont par la suite fait l'objet d'observations, par différents botanistes.

Les populations régionales actuelles occupent une position relictuelle exceptionnelle - comparée à celle des localités alpines - à des altitudes très faibles (450 mètres dans la vallée du Doubs). Les effectifs des stations, difficiles à évaluer du fait du manque d'accessibilité des parois, varient de 50 à plus de 200 rosettes selon les localités.

Atteintes, menaces et responsabilité régionale

L'espèce reste très rare en Franche-Comté. Seules trois populations éparses sont présentes dans le département du Doubs. Même si ces stations se sont maintenues depuis leur découverte vers le milieu du XIXème siècle, elles pourraient actuellement être menacées par le changement climatique et notamment par les épisodes récurrents de



Répartition de *Primula auricula* en Franche-Comté. Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

sécheresse et de fortes chaleurs. En effet, leur situation altitudinale exceptionnelle est le talon d'Achille de ces populations relictuelles. En parallèle, le boisement spontané ou artificiel (plantation d'épicéas) des abords de corniches menace, à moyen terme, le maintien de ces plantes, qui peinent à se reproduire sous un couvert de plus en plus dense. Enfin, la pratique de l'escalade sur des parois abritant l'espèce peut constituer une menace directe. La fréquentation des corniches par les chamois peut également avoir un impact ponctuel dont les effets restent toutefois à évaluer.

Toutefois, la responsabilité de la Franche-Comté vis-à-vis de la conservation nationale de la primevère oreille d'ours est faible. En effet, l'espèce est encore largement répartie et fréquente dans les Préalpes du Nord.



Corniche abritant *Primula auricula*, Croix Béneton (Saint-Hippolyte, 25) - CLICHÉ : É. BRUGEL

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Il convient de conserver les milieux rocheux abritant la plante dans des conditions d'éclairage optimal, permettant de maintenir un taux de reproduction suffisant tout en limitant certains effets récurrents liés au changement climatique (sécheresse et forte chaleur). On proscriera l'escalade au niveau des secteurs accueillant l'espèce et on tentera de limiter la pression exercée par les hardes de chamois au niveau de ces corniches.

Enfin, il est nécessaire d'envisager des mesures de conservation *ex situ* (banque de semences et culture en jardin botanique) afin de préserver la diversité génétique de l'espèce et d'anticiper d'éventuelles disparitions de populations liées au changement climatique.

Principales sources bibliographiques

BRUGEL E., 2012. *Préservation de Primula auricula L. en Franche-Comté. Proposition d'un plan de conservation.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés / Union européenne (fonds FEDER), Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté. 22 p. + annexe.

Réalisation et diffusion /décembre 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél. : 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org